



ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séances des 4 et 12 juin 2013

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

Le Conseil des maires a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- N° 02-HOW-2013 de la municipalité de Howick qui vise des normes de dimension et superficie au bâtiment résidentiel pour la zone Ra-15;
- N° 424 de la municipalité de Godmanchester qui vise la reconnaissance d'un droit acquis commercial en territoire agricole et de la poursuite d'activités commerciales sur l'emplacement sans qu'il ne puisse y avoir de morcellement;
- N° 308-28 de la municipalité de Saint-Anicet qui vise à augmenter la hauteur des bâtiments accessoires dans un projet intégré, à augmenter la hauteur maximale d'un bâtiment dans la zone m-101 et à introduire un coefficient d'occupation dans les zones m-104, hb-105 à hb-108 applicable lorsque le service d'égout public n'est pas disponible;
- N° 308-30 de la municipalité de Saint-Anicet qui vise à modifier les dispositions concernant l'aménagement des quais et supports à bateaux.

Cours d'eau

Les contrats pour la réalisation des travaux d'entretien des cours d'eau suivants ont été attribués :

- Branche 30 du ruisseau Beaver, dans la municipalité Godmanchester, à la firme JR Caza Inc., au coût de 29 809,34 \$;
- Branche 13 du ruisseau Beaver, dans la municipalité Godmanchester, à la firme Noël et Fils, au coût de 28 289,60 \$;
- Branche B du cours d'eau Cameron, dans la municipalité de Saint-Anicet, à la firme Noël et Fils, au coût de 22 509,24 \$;
- Branche 10H de la rivière aux Outardes dans la municipalité de Hinchinbrooke, à la firme Noël et Fils, au coût 33 628,16 \$.

De plus, la firme Lapp consultant Inc. s'est vue attribuer les mandats suivants :

- Effectuer les démarches nécessaires pour valider le statut du cours d'eau Lefort, dans la municipalité de Saint-Chrysostome ;
- Préparer les documents nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien de la rivière des Anglais dans la municipalité de Havelock.

Le directeur général a été autorisé de procéder par appel d'offres pour la réalisation des travaux d'entretien des cours d'eau suivants :

- Fairview, dans la municipalité de Hinchinbrooke;
- Branche 1 du cours d'eau Hastie, dans la municipalité de Très-Saint-Sacrement;
- Casey, dans la municipalité de Saint-Anicet.

Pacte rural

Le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent accepte le rapport d'activité du programme du pacte rural 2012 et le plan de travail 2007-2014, et demande une aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), dans le cadre de ce programme.

De plus, les montants suivants ont été accordés dans le cadre du programme du pacte rural 2013 :

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Aventuriers de l'archéologie	Maintien du poste de directeur	35 200 \$
MRC du Haut-Saint-Laurent	Aménagement d'une piste cyclable: phase 1-17 km	25 000 \$
MRC du Haut-Saint-Laurent	Taxibus du Haut-St-Laurent	40 000 \$
Municipalité de Howick	Redynamiser la vie communautaire	29 583 \$
MRC du Haut-Saint-Laurent	Circuit Salaberry-de-Valleyfield	25 667 \$
CLD Haut-Saint-Laurent	Initiatives touristiques	30 000 \$
Un Coin chez nous	La cuisine au centre de la communauté	15 000 \$
Centre des ressources familiales (CRF du HSL)	Préparation à l'école par une équipe volante	15 000 \$
Une Affaire de Famille	Une Épaule pour toi	8 000 \$
CJE	Coopérative Jeunesse de service du Haut-St-Laurent	2 000 \$
Projet des Arts Rural Sud-Ouest	RAPProche des arts	10 000 \$
Amis de la RNF du Lac Saint-François	Promotion et visibilité: la RNF au cœur des citoyens	35 000 \$
Le Groupe Ambioterra	Bassins versants agricoles en santé	10 000 \$
Coopérative de Solidarité RACINES	Plateau de travail à la Boutique RACINES	10 000 \$
CSSS	L'accès au bénévolat: au cœur des actions du Haut-St-Laurent	15 000 \$
Maison des Jeunes	Déploiement des interventions jeunesses 12 à 17 ans	5 000 \$
Cardios-Actifs du Haut-St-Laurent	Aller de l'avant	15 000 \$
École Arthur-Pigeon	Pérennité des Frontaliers Actifs à vie	25 000 \$
CRESO Huntingdon	Activités de bienvenue des nouveaux résidents Haut-St-Laurent	6 350 \$
TOTAL :		356 800 \$

Divers

- Les maires ont appuyés la résolution de la MRC de Témiscamingue concernant l'École nationale des pompiers en regard aux nouvelles normes pour les examens pratiques ;
- Les maires ont confirmé la résolution du 4 juin dernier qui mandate M^e Armand Poupart d'entreprendre toutes procédures et/ou démarches afin d'exiger que la ville de Huntingdon et Monsieur Stéphane Gendron cessent leurs propos diffamatoires et soient condamnés à payer pour les dommages subis et ce, au nom de la MRC du Haut-Saint-Laurent, de ses élus et de ses fonctionnaires;
- Le directeur général/secrétaire-trésorier a été autorisé à déposer une plainte au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au nom de la MRC du Haut-Saint-Laurent, ses élus et ses employés, pour le non-respect de M. Gendron, maire de la municipalité de Huntingdon, du code d'éthique et de déontologie.
- Le directeur général/secrétaire-trésorier a été autorisé à déposer une demande d'offres de service pour une période de 2 ans (2013-2014), en regard au service d'urbanisme et d'aménagement, et à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de l'attribution du contrat.

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 14 août 2013, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.